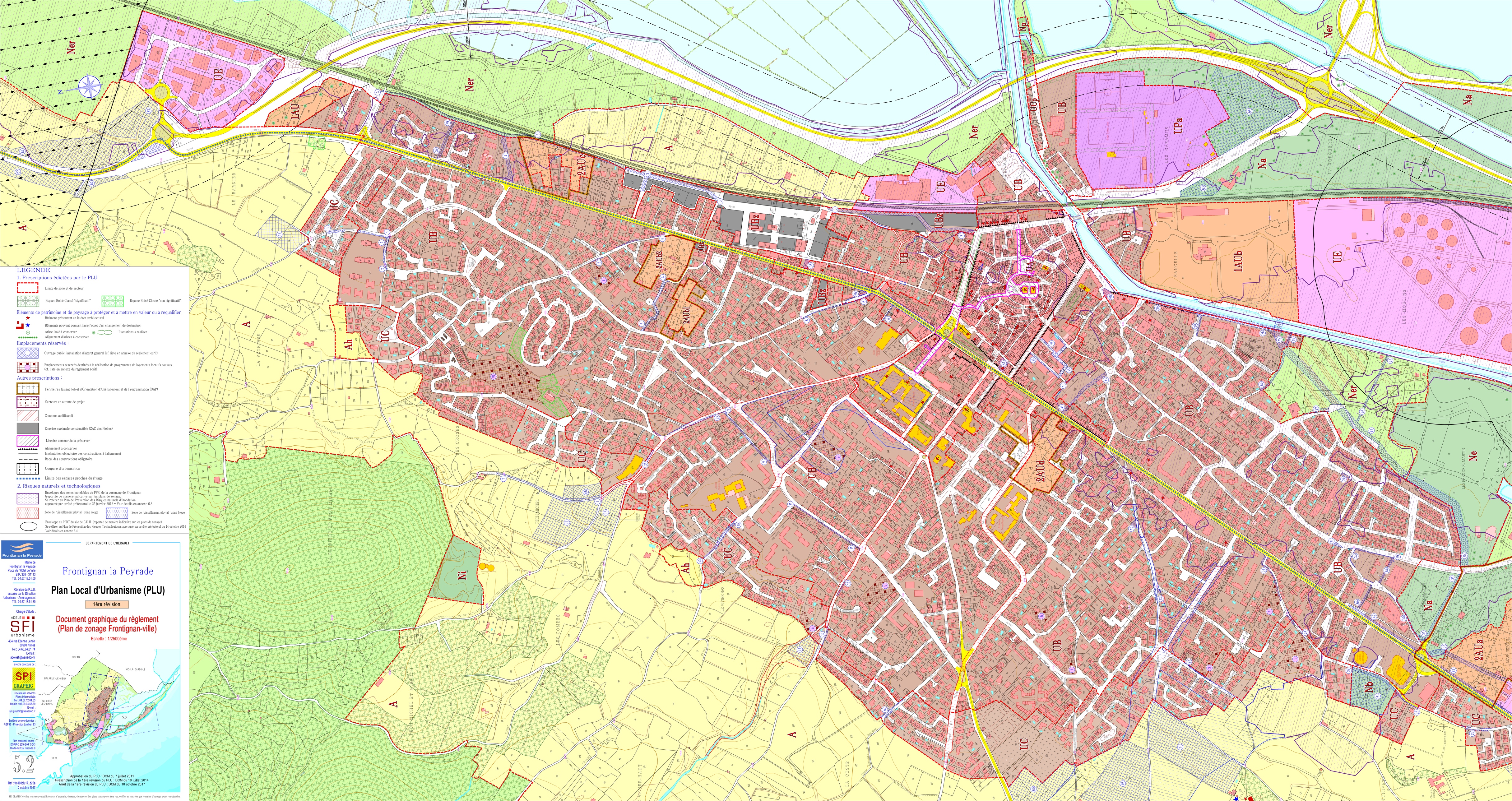

LEGENDE
1. Prescriptions édictées par le PLU
Limite de zone et de secteur.
Espace Boisé Classé "significatif"
Espace Boisé Classé "non significatif"
Eléments de patrimoine et de paysage à protéger et à mettre en valeur ou à requalifier
Bâtiment présentant un intérêt architectural
Bâtiments pouvant pouvant faire l'objet d'un changement de destination
Arbre isolé à conserver
Plantations à réaliser
Alignement d'arbres à conserver
Emplacements réservés :
Ouvrage public, installation d'intérêt général (cf. liste en annexe du règlement écrit).
Emplacements réservés destinés à la réalisation de programmes de logements locatifs sociaux (cf. liste en annexe du règlement écrit)
Autres prescriptions :
Périmètres faisant l'objet d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
Secteurs en attente de projet
Zone non aedificandi
Emprise maximale constructible (ZAC des Pielles)
Linéaire commercial à préserver
Alignement à conserver
Implantation obligatoire des constructions à l'alignement
Recul des constructions obligatoire
Coupure d'urbanisation
Limite des espaces proches du rivage
2. Risques naturels et technologiques
Enveloppe des zones inondables du PPRI de la commune de Frontignan (reportée de manière indicative sur les plans de zonage)
Se référer au Plan de Prévention des Risques naturels d'Inondation approuvé par arrêté préfectoral le 25 janvier 2012 - Voir détails en annexe 6.3
Zone de ruissellement pluvial : zone rouge
Zone de ruissellement pluvial : zone bleue
Enveloppe du PPRT du site de G.D.H. (reportée de manière indicative sur les plans de zonage)
Se référer au Plan de Prévention des Risques Technologiques approuvé par arrêté préfectoral du 14 octobre 2014
Voir détails en annexe 6.4
DEPARTEMENT DE L'HERAULT
Frontignan la Peyrade
Plan Local d'Urbanisme (PLU)
1ère révision
Document graphique du règlement
(Plan de zonage Frontignan-ville)
Echelle : 1/2500ème
Frontignan la Peyrade
Mairie de Frontignan la Peyrade
Place de l'Hôtel de Ville
B.P. 308 - 34113
Tél : 04.67.18.51.00
Révision du P.L.U. assurée par la Direction Urbanisme - Aménagement
Tél : 04.67.18.51.30
Chargé d'étude :
ADELE III
SFI urbanisme
434 rue Etienne Lenoir
30900 Nîmes
Tél : 04.66.64.01.74
E-mail : adele6@wanadoo.fr
avec le concours de :
SPI GRAPHIC
Société de services Plans Informatiques
Tél : 04.67.12.04.63
Mobile : 06.99.04.58.30
E-mail : spi-graphic@wanadoo.fr
Système de coordonnées : RGF93 - Projection Lambert 93
Plan cadastral, source : DGFIP © 2010-DGFIP CC43
Droits de l'Etat réservés ®
5.2
Ref : fro10fplu17_d25a
2 octobre 2017
Approbation du PLU : DCM du 7 juillet 2011
Prescription de la 1ère révision du PLU : DCM du 10 juillet 2014
Arrêt de la 1ère révision du PLU : DCM du 10 octobre 2017